



Clôture entre notre maison et la voie ferrée

Par **Diaz coralie**, le **25/10/2016** à **14:28**

Bonjour nous habitons à côté d'une voie ferrée et nous aimerions refaire la clôture qui sépare la maison de la voie. Savez vous si la SNCF peut nous aider ?? Merci d'avance .
Coralie

Par **Diaz coralie**, le **01/12/2016** à **00:05**

Personne n'a une réponse à me donner?? Même les pros?? ;(

Par **Visiteur**, le **01/12/2016** à **00:21**

Bsr,

En général, il y a possibilité d'action auprès de RFF ou sncf s'il y a un changement important de fréquence de passage des trains ou création d'une nouvelle voie etc...

Lorsqu'une maison est acquise ou construite, les propriétaires sont sensés le faire en connaissance de cause.

Bien entendu' c'est différent si la clôture ou le mur anti-bruit a été posé par le réseau ou la sncf,

Par **Diaz coralie**, le **01/12/2016** à **00:24**

Ok merci, en faite c'est notre future maison nous sommes les nouveaux propriétaires dans quelques semaines... c'est pour cela que je voulais me renseigner car actuellement il n'y a aucune clôture mais je trouve cela dangereux.... merci pour votre message...